

LA CRISE FINANCIERE ASIATIQUE

Monsieur le Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie a traité, le 13 février 1998, à l'occasion de la conférence-débat organisée par l'Ecole Nationale d'Administration sur «**La crise financière asiatique**», des origines de cette crise, de ses conséquences et de ses enseignements ainsi que de son impact sur l'économie tunisienne.

Evoquant les **origines** de la crise asiatique, il a relevé sur les plans :

- **Social**, l'effritement de l'esprit d'assignation en raison de l'apparition et la propagation rapide de la corruption.
- **Economique et monétaire, l'adoption par les pays du Sud-Est asiatique d'un taux de change fixe arrimé au dollar, l'absence de réalisation par ces pays des préalables à toute ouverture de leurs économies et à la libre circulation des capitaux réalisée dans un contexte de politique monétaire laxiste.** Le surendettement du secteur privé qui en est résulté et l'absence de canalisation de l'argent facile dans des projets rentables ont créé un sentiment de méfiance de la part des bailleurs de fonds vis-à-vis de leurs débiteurs.

Analysant les **conséquences** de la crise, Monsieur le Gouverneur a mis particulièrement l'accent sur le ralentissement global de la croissance à l'échelle mondiale et les perspectives d'un phénomène de délocalisation des économies développées vers les économies émergentes par suite des dévaluations compétitives qui offrent de nouvelles opportunités de placement.

Sur le plan des **enseignements** de la crise, il a souligné la nécessité de :

- mettre en place et suivre des politiques cohérentes ;
- retenir une approche graduelle avant d'accéder à la convertibilité totale ;
- adopter le taux de change flexible comme instrument fondamental de correction ;
- assurer en profondeur l'assainissement du secteur bancaire, par le biais du contrôle prudentiel, en vue d'éviter les dérapages éventuels.

Traitant de la **mondialisation et de son rôle dans la crise**, Monsieur le Gouverneur a relevé que la mondialisation n'a jamais exonéré les dirigeants d'un pays de la nécessité de maîtriser la situation économique et sociale de leurs pays, de prendre toutes les mesures qu'impose l'adaptation de leur politique aux exigences intérieures de leurs économies.

Concernant l'**impact de la crise asiatique sur l'économie tunisienne**, il a signalé qu'il est faible du fait que, d'une part, la Tunisie n'a pas de relations importantes avec cette région (1% au niveau des exportations et 6% pour les importations) et, d'autre part, le marché tunisien se trouve à l'abri grâce aux politiques économique cohérente, monétaire rigoureuse et de change flexible suivies depuis 1987.